

Ils omettent cependant de nous dire que leurs investissements leur rapportent près de 11 p. 100. C'est une rengaine que reprennent souvent les vieux partis, mais ce n'est pas le langage que tenaient les grands de l'alimentation, sauf aux cultivateurs à qui ils le répètent depuis des années. Ils devraient plutôt admettre qu'ils réalisent 11 p. 100.

Permettez que je vous donne d'autres renseignements sur la part des sociétés dans l'alimentation. En 1966, cinq grandes chaînes avaient la haute main sur plus de 75 p. 100 des commerces d'épicerie dans les villes et depuis lors, elles n'ont cessé d'étendre leur emprise. Au cours du débat, il a été question de la conclusion de l'enquête menée en 1967. Comme ma famille est dans l'alimentation depuis très longtemps, soit comme producteur ou petit détaillant, je pourrais vous en raconter beaucoup plus sur la mainmise des grandes sociétés au pays et sur le sort réservé au petit commerçant depuis l'apparition des grandes entreprises. Les magasins à succursales accaparent maintenant tous les coins de rue, à peu près comme les stations-service. C'est un gaspillage de capitaux.

Dans la ville de Weyburn il existe une coopérative qui fait une certaine concurrence aux monopoles. On y trouve aussi un OK Economy et un Safeway, tous trois dans un rayon de moins d'un coin de rue les uns des autres. La coopérative fait d'excellentes affaires, comme le Safeway je crois, mais il aurait mieux valu ne jamais construire l'OK Economy. C'est un exemple de gaspillage et du genre de chose que le comité devrait étudier du point de vue du meilleur usage possible que les grands magasins à succursales multiples peuvent faire de leurs capitaux.

Dans un secteur de l'industrie de préparation des aliments, une société contrôle le marché tout entier dans les Maritimes et dans l'Ouest du Canada, et 80 p. 100 du marché au Québec et en Ontario. Qu'est-ce que cela fait aux prix, monsieur l'Orateur? Cela permet au capitalisme monopolisateur de fixer le prix que paie le consommateur et que reçoit le producteur. Je suppose que les deux bons vieux partis appellent cela la libre-entreprise; pour ma part, ce genre de libre-entreprise n'est libre que pour ceux qui peuvent rouler les autres.

J'ai déjà parlé du prix canadien pour le blé et de la façon dont il affectait les producteurs de l'Ouest du Canada. Nous avons eu le programme LIFT et toute une kyrielle d'autres programmes que nous a offerts ce gouvernement et qui n'ont été que des sources de déception. Je me souviens d'avoir entendu certains députés de l'opposition critiquer le programme d'aménagement des petites fermes, et pourtant deux gouvernements conservateurs ont été les premiers à participer au programme.

En 1972, le cultivateur, tout particulièrement celui de l'Ouest, atteignait simplement le niveau de revenu auquel il aurait dû se situer. Ce comité devrait étudier très sérieusement le revenu des cultivateurs et son lien avec le prix des aliments. Combien se rendent compte que seulement

Denrées alimentaires—Comité

un cent et trois quarts d'un pain de 30 c. va au producteur? J'inclus les trois quarts de cent parce que le prix du pain a augmenté sur le marché mondial, bien que les meuniers paient encore le blé \$1.95½ le boisseau. J'aimerais prendre l'exemple du prix d'un autre produit. Une boîte de 48 onces de jus de pomme se vend aujourd'hui 40c. Pensez-vous, monsieur l'Orateur, que le producteur reçoit 20 des 40c.? Non, monsieur, il ne l'obtient pas. Diriez-vous qu'il reçoit 15c.? Tout ce qu'il obtient, monsieur l'Orateur, c'est sept des 40c.

Au cours des cinq dernières années, une acre de terrain dans l'Ouest du Canada n'a même pas rapporté \$1, ce qui équivaldrait à un revenu net de \$640 par section. Le rendement net n'est même pas de 50c., mais seulement de 44c. l'acre. C'est pourquoi, il est si difficile de garder les cultivateurs à leur ferme et ceci donne une bonne idée des problèmes auxquels font face les producteurs. En 1949, le revenu net d'un cultivateur s'établissait à \$1,383. En 1971, il avait légèrement augmenté pour atteindre \$1,570. Celui qui étudie ces chiffres sans reconnaître qu'il faut trouver des réponses fondamentales aux problèmes auxquels font face les producteurs, ne voit pas plus loin que son nez.

En 1951, les cultivateurs de l'Ouest ont touché des recettes en espèces de 694 millions de dollars. En 1949, ce chiffre atteignait 682 millions. Au lieu d'augmenter graduellement avec le reste de l'économie, leurs recettes en espèces sont tombées à 533 millions en 1969. En 1970, elles ont atteint 570 millions et, en 1971, 575 millions. Aucun producteur ne peut améliorer son exploitation avec ce genre de revenu. Je le répète, le comité devrait examiner la part que retirent les cultivateurs sur chaque dollar consacré aux aliments par rapport au prix payé pour ces denrées par le consommateur. Le comité devrait étudier toute la question de l'établissement des prix dans les grands centres urbains. Dans un certain quartier de la ville, lorsque l'on sait que le travailleur achète de la viande hachée, du saucisson de bologne ou d'autres morceaux moins chers, les prix augmentent. A l'autre bout de la ville, où habitent les gens plus aisés . . .

• (1610)

Une voix: Les conservateurs.

M. Knight: . . . les prix des denrées alimentaires restent les mêmes. Le comité devrait aussi étudier le rapport entre les prix que touche le cultivateur pour ses produits et le coût de la production. Lorsque les gens disent que le prix des aliments a augmenté, pour ce qui est du montant que reçoit le cultivateur—et je ne parle pas des prix de détail—ils ne tiennent jamais compte de différents facteurs qui interviennent dans la production, par exemple que le prix des machines agricoles monte en flèche, que celui des engrais a augmenté de \$10 la tonne en une semaine et, enfin, que celui des terres dans l'Ouest canadien est exorbitant, n'ayant jamais été si élevé depuis cinq ans. Ce sont des choses que le comité ne doit pas oublier lorsqu'il étudie l'industrie alimentaire.